

De la *Chronique d'Ernoul* au roman *Saladin*

L'Adaptation du motif du meurtre de l'Amulaine du Caire par Saladin

Nombreuses sont les anecdotes dont le personnage du sultan al-Malik al-Nasir Salah al-Din Yusuf, dit Saladin, a fait l'objet dans la littérature médiévale. La plupart, comme on le sait, sont destinées à illustrer les vertus emblématiques du sultan : largesse, magnanimité, clémence.

Mais il en est une, beaucoup moins flatteuse, qui, concernant les débuts de la carrière du jeune ayyubide et les conditions de son accession au pouvoir, raconte comment il assassina la Mulainne (le Mulaine, l'Amulaine) du Caire.

Le terme, qui vient de l'arabe mula'na, « notre maître », titre appliqué aux souverains, utilisé en adresse, est latinisé ou francisé par les auteurs médiévaux qui lui ajoutent l'article, *la* (car le mot, à cause de sa terminaison, est senti comme féminin, — mais le masculin se rencontre aussi) et, par suite d'une fausse coupe, influencée par les autres emprunts à l'arabe (comme amiral), devient l'Amulaine.

Le personnage ainsi désigné par les auteurs médiévaux serait le calife shi'ite d'Égypte, al-Adid, dont Saladin était le vizir depuis un peu plus de deux ans quand il mourut, le 13 septembre 1172.

Il s'agit vraisemblablement¹ d'une mort naturelle — il était malade —, mais prématurée — il avait tout juste vingt ans — et

1 — Voir sur ce point l'*Encyclopédie de l'Islam*, 1^{ère} édition, vol. IV, 87-92, article « Saladin », et, pour plus de détails, Elisséef, N., *Nur ad-Din un grand prin-*

opportune, donc suspecte : Saladin, en effet, songeant à rétablir le sunnisme en Egypte conformément aux volontés du sultan Nur ad-Din, venait de faire supprimer trois jours plus tôt le nom d'al-Adid dans les prières publiques et de le faire remplacer par celui du calife sunnite de Bagdad : al-Mustadi bi- amrillah.

Il n'en fallait pas plus sans doute pour que naissent dans les milieux qui lui étaient hostiles, des rumeurs accusatrices : l'arri-viste n'avait-il pas, deux ans auparavant², pris une part active dans l'exécution du vizir égyptien Shawar commanditée par son oncle Shirkuh qui prit sa place mais mourut deux mois plus tard³, permettant ainsi au jeune Saladin d'accéder au pouvoir en lui suc-cédant ?

Les auteurs chrétiens qui évoquent les débuts de la carrière du sultan n'ont pas manqué de s'emparer de cette tradition mal-veillante qui dénonçait utilement la perfidie et la cruauté du prestigieux — et séduisant — vainqueur.

La plus ancienne attestation est fournie par un poème en latin, rédigé, selon Gaston Paris, peu après la défaite chrétienne de Tabarie, en 1187, sorte de biographie falsifiée de Saladin, vio-lemment accusatrice, qui accumule les signes de sa vilenie : il s'agit du *Carmen de Saladino*.

Dans ce court pamphlet⁴, l'exécution de l'Amulaine (amula-num) évoquée en neuf vers alambiqués s'inscrit dans une liste de forfaits⁵ dont l'invention traduit assez la haine qui l'inspire.

D'autres œuvres⁶ reprendront cette tradition et, parmi elles, la compilation connue sous le nom de *Chronique d'Ernoul*, qui res-

ce musulman au temps des Croisades, Damas, 1967, t. II, pp. 666-9.

2 — = le 17 rabi II 564 de l'hégire/13 janvier 1169 de notre ère.

3 — = le 22 djumada II/23 mars 1169.

4 — Il comporte 110 vers.

5 — Meurtre d'un juge intègre qui l'avait invité à sa table ; empoisonne-ment du sultan Nur ad-Din suivi de l'assassinat de ses fils ; liaison adultère avec la femme du sultan qu'il épousera une fois veuve.

6 — L'*Historia* de Guillaume de Tyr, éd. Paulin. Paris, *Guillaume de Tyr et ses continuateurs*, Paris, 1879, 2 vol., livre XX, ch. X.

La *Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier*, éd. Mas-Latrie, 1871, ch. V-VI, pp. 37-41.

L'*Historia occidentalis* de Jacques de Vitry, éd. John Frederick Hinnebusch, Fribourg, 1972, p. 72.

titue le témoignage de l'écuyer de Balian d'Ibelin, principal interlocuteur de Saladin lors des négociations qui suivirent la chute de Jérusalem d'une part, et d'autre part le roman *Saladin*⁷, considéré comme la mise en prose d'un poème perdu du second cycle de la Croisade et qui constitue la troisième partie du roman anonyme du XV^e siècle *Jean d'Avesnes*⁸.

Il s'agit dans les deux cas de la même version, amplifiée, du meurtre de l'Amulaine, présentant les mêmes développements fantaisistes, les mêmes détails pittoresques, mais dont le point de vue diffère d'un texte à l'autre d'une façon assez intéressante pour justifier une analyse comparative, d'autant que le *Saladin*, comme l'a souligné Madame Duparc-Quioc dans l'étude approfondie qu'elle lui a consacrée⁹, peut suivre très fidèlement, jusqu'à la copie, la *Chronique d'Ernoul*, en tout cas dans la partie qui concerne la geste de Saladin jusqu'à la prise de Jérusalem.

La *Chronique d'Ernoul* insère ce motif à caractère diffamatoire dans une relation généralement flatteuse du comportement de Saladin au cours des événements qui marquèrent les années 1884 à 1887 en Terre Sainte, avec laquelle il contraste nettement.

En effet, les exemples édifiants¹⁰ de la conduite de Saladin, en particulier au moment de la reddition de Jérusalem, abondent

Saladin, suite et fin du deuxième cycle de la croisade, éd. critique par Larry S. Crist, Genève, Droz 1972, pp. 26-28.

7 — *Op. cit.*, note 6.

8 — Ce roman se compose de trois parties : Jean d'Avesnes, La Fille du Comte de Ponthieu et Saladin, qui figurent dans deux mss, BN fr 12572 et Arsenal 5208.

9 — Suzanne Duparc-Quioc dans le *Cycle de la Croisade*, Champion 1955, ch. V, « Saladin », a établi un relevé détaillé des passages fidèlement repris à la *Chronique d'Ernoul*. Le *Saladin* l'utilise, en effet, en l'adaptant, pour les principales batailles dont il respecte l'ordre, mais qu'il condense ; la plupart sont des victoires de Saladin ; certains faits moins glorieux sont édulcorés. Une défaite célèbre, celle de Saint Georges, dans la plaine de Rames en novembre 1177, est tout simplement transformée en victoire.

Pour l'anecdote qui nous occupe, S. Duparc-Quioc, se fondant sur une différence de détail (voir *infra*, note 20) émet l'hypothèse que le romancier ait pu utiliser une autre tradition orale que celle que suit la *Chronique*.

10 — A l'égard des chrétiens, on le voit :

— accorder volontiers trêves et libérations sur parole (pp. 124, 175...).

— s'inquiéter du sort des assiégés libérés au point de leur fournir une escorte pour les conduire en Terre Chrétienne, organiser leur route, les autoriser à garder leurs armes pour se défendre contre les voleurs (p. 224)

dans la *Chronique* et leur mise en relief par des formules comme « or vos dirai d'une grant courtoisie que Salhedins fist... » font de l'auteur le héraut des hauts faits de l'adversaire acharné des chrétiens. Il est donc surprenant de le voir rapporter cette tradition probablement très fameuse mais résolument malveillante à l'égard de Saladin.

Le récit du meurtre se présente ainsi :¹¹

Après avoir éveillé la curiosité du lecteur par l'évocation d'une étrange coutume : devant la porte de la forteresse du Caire, deux destriers sellés attendent la venue d'un nommé Ali qui, enfourchant ces chevaux deviendrait le maître de toute la païennie et d'une partie de la Chrétienté, et étendrait sa renommée au monde entier, l'auteur poursuit la biographie de Saladin amorcée un peu plus haut en relatant ses préparatifs pour obtenir par la ruse ce qu'il ne peut obtenir par la force, c'est-à-dire le Caire. Le neveu de Syracons (Shirkuh) convoque quarante de ses meilleurs « sergents » et leur enjoint de se munir chacun d'une verge, de dissimuler sous leurs vêtements, contre leurs cuisses, des poignards tranchants et de le suivre. Puis il fait venir les chefs de son armée et les invite à s'armer et à faire s'armer leurs soldats dans la plus grande discrétion afin d'être prêts à lui prêter main forte s'ils entendent du bruit venant de la forteresse du Caire. Il envoie alors un messenger auprès de l'Amulaine, pour lui annoncer qu'il vient se rendre à lui, dans l'attitude de soumission d'un âne bâté, accompagné simplement de quarante personnes munies de verges pour lui frayer un chemin dans la foule.

Ravi de cette bonne nouvelle, l'Amulaine invite ses gens à rester tranquilles et à observer le spectacle.

Saladin, armé lui aussi d'un poignard dissimulé sous ses vêtements et portant sur le dos un bât d'âne, s'introduit dans la for-

— se soucier de réunir les époux (royaux) séparés (pp. 175, 184) d'épargner les nouveaux mariés dont les noces se célèbrent le jour de l'assaut donné au Crac.

— s'apitoyer sur toutes les détresses : pleurer avec les veuves et les orphelines et les combler de biens (p. 229), s'attendrir sur le sort de deux vieillards et les autoriser à rester dans Jérusalem évacuée (pp. 88-9), racheter les femmes et les enfants chrétiens vendus par les Croisés contre de la nourriture.

— regretter, enfin, d'avoir dépouillé certains princes de leurs terres et les leur restituer ou leur offrir des compensations (p. 293).

11 — Pp. 37-41.

teresse du Caire et se dirige vers l'Amulaine. Tous les dignitaires s'amusent de le voir arriver dans cet équipage qu'ils s'empressent d'aller décrire à leur maître, à sa plus grande joie. Au passage, Saladin avise les deux chevaux dont il a été question plus haut et il projette de les enfourcher et de se faire ainsi passer pour Ali. A quatre pattes, il s'avance vers l'Amulaine comme pour lui baiser les pieds, mais au dernier moment, il ôte brusquement le bât qui l'accable, dégage le poignard de sa cuisse et porte un coup mortel à celui à qui il feignait de se soumettre.

Ses compagnons interviennent alors, massacrant toute la suite de l'Amulaine. L'armée de Saladin entre dans la ville qui n'a pas eu le temps de résister, tandis que lui-même enfourche les destriers¹² destinés à Ali, criant par toute la ville qu'il est Ali. Il distribuera tous les biens qu'il s'est appropriés afin de s'attirer la soumission des chefs sarrasins.

Le roman *Saladin*

Deux siècles plus tard¹³, l'auteur du *Saladin* ne pouvait sans doute éviter d'employer ce motif qui fait partie de la tradition qui s'est constituée autour du personnage du sultan. Mais, dans une œuvre consacrée à célébrer les exploits de Saladin, célébration rendue légitime par la christianisation du héros — originelle, il est le fils d'une princesse franque¹⁴ — et finale — avant de mourir il se donne le baptême¹⁵ —, il semblait difficile d'intégrer cette anecdote trop évidemment diffamatoire.

12 — Le récit dénonce l'imposture mais concède la prouesse à l'imposteur.

13 — *Op. cit.* S. Duparc-Quioc et Larry S. Crist le datent du milieu du XV^e siècle (*terminus ad quem* : 1468).

14 — La « belle chétive », fille de la fille du Comte de Ponthieu qui, après le retour de sa mère en France, épouse le fils d'un des plus grands princes de Syrie, Malaquin de Baudas. Ensemble ils ont une fille qui, à son tour, épouse le sultan de Damas (Saladin le vieil) dont elle aura un fils, Saladin. (Selon ce roman, Saladin est donc l'arrière petit-fils de la fille du Comte de Ponthieu).

15 — Transpercé par l'épée de Girart le Bel armé, fils de Huon Dodequin qui veut venger la mort du Bâtard de Bouillon, Saladin meurt, après avoir écouté les exposés d'un juif, d'un païen et d'un chrétien sur leurs religions respectives et avoir opté finalement pour la foi chrétienne : il a fait le signe de croix sur l'eau qu'il a réclamée, avant de la verser sur sa tête.

Aussi, procédant à quelques retouches, il est le premier¹⁶ à éviter la constante oscillation entre le Bien et le Mal (la clémence et la cruauté, la droiture et la perfidie, la noblesse et la vilénie) qui caractérise la représentation de Saladin dans la littérature médiévale, en ôtant à l'anecdote son caractère péjoratif et en l'harmonisant avec un ensemble laudatif¹⁷.

Après un début de pure fiction sur la généalogie de Saladin qui fait de lui le descendant d'une princesse franque et d'un sultan de Syrie, l'auteur du roman raconte à son tour ce qui fut la première étape du jeune musulman vers le pouvoir. A peine plus brièvement narré que dans la *Chronique*, l'épisode du meurtre de l'Amulaine en conserve les mêmes éléments, inégalement développés :

16 — Si l'on excepte le poème en latin *Carmen de Saladino*, entièrement négatif à l'égard de Saladin.

Le modèle perdu que le roman *Saladin* met en prose devait probablement résoudre autrement la contradiction. En effet, d'après les annonces qui figurent dans le *Baudouin de Sebourg* et le *Bastard de Bouillon* il aurait postulé deux ou même trois Saladin : un « vieux », savetier, un « fel », son fils, et le grand Saladin descendant d'une princesse franque dont il devait conter la geste.

Baudouin de Sebourg, t. I, pp. 383-4, Chant XIII, vv. 927-36:

Doi Salehadin furent au juste tesmoignier
L'un fu fiex de la dame si con j'oïs nonchier
Duchoise de Ponthieu qui Dieu volt renoier
Et chius Salehadins li fiez au chavetier
Salehadins le fel ot non o mon cuidier
Baudas et Damiecte ot il a justicier
Et XXXII royames pour son pris essauchier
Si fist crestieneté telement essillier
Que pour lui furent mort et peri le Templier
Et tout li crestien que Dieu avoient chier...

vv. 2934 *Bastard de Bouillon*, ms fr 12552, p. 105 Larry S. Crist, *op. cit.*, p. 100 éd. crit. par R.F. Cook, Genève, Droz 1972, TLF:

Troi Salehadin furent, ch'est chose averee
Salehadins le viex qui moult ot renommee
Salehadins le fiex qui tant fist par espee
Que crestienne gent en fu moult tourmentee
Salehadins li fel regna vers Orbendie
Fiex fu de chavetier sen ame soit damnee
Et fu nes a Baudas une ville loee.

17 — Voir à ce sujet les remarques de D. Queruel dans « Le Vaillant Turc et le courtois Salhadin, un Oriental à la cour de Bourgogne », *Sénéfiance*, n°11 (1982), pp. 299-311

— le stratagème qui consiste à s'introduire sous le déguisement d'un âne, avec des compagnons secrètement armés, auprès de l'Amulaine.

— la prosternation assassine.

— le départ sur la monture prédestinée

— la distribution des biens.

Mais cette fois tout est à l'honneur de Saladin et contribue à son prestige.

En effet, — *le mobile du meurtre* qui, chez Ernoul est la soif de puissance : « Et se pensa que si il avoit cel castiel, il averoit legierement toute la terre d'Egite » est présenté dans le *Saladin* — au mépris de l'Histoire¹⁸ — comme un noble désir de venger un père qui trouva la mort au cours du siège du Caire : « ayant plouré et passé le dueil de la mort de son père fist veu que jamais couronne ne porteroit s'il ne la prendroit premierement au Cahaire en Babilonne. »

— *les modalités du meurtre* diffèrent également de l'un à l'autre.

Le message trompeur envoyé par Saladin à l'Amulaine pour le prévenir de son intention de se soumettre par le geste d'humiliation que l'on sait et qui renforce la perfidie a disparu du roman.

En revanche c'est le ridicule de la dupe qui est mis en évidence : « cuidant que mercy luy venist prier et imaginant que, confus comme beste se rendoit de l'avoir assailly, il luy vint au devant. Et eult grant pitié de Salhadin qui, a son semblant, se reputoit asne. »

— Quant au *meurtre* lui-même qui apparaît très clairement comme une cruelle trahison chez Ernoul : « Quant Salehadins dut le pié le mulane baisier (...) tret le coutil qu'il avoit a la cuisine s'en fiert le mulane parmi le cors, si l'ocist. » ,il apparaît dans le *Saladin* comme un acte de bravoure face à la couardise de l'entourage du calife, frappé d'inertie : « Et asseurement tira son couteau, voyant tous sez princes qui de la *grant hardiesse* et *entreprinse de Salhadin* furent si espaontés que se mirent a merci. »

18 — Le père de Salah al-Din Yusuf, Nadjim al-Din Aiyub, était un émir du sultan Nur ad-Din ; il mourut des suites d'une chute de cheval en 568/1173 (Encyclopédie de l'Islam, 1^{ère} édition, vol. 1, p. 225, article « Aiyubides »), soit quatre ans après l'accession de son fils au pouvoir.

Mais surtout, un peu plus loin : « Car les citoiens et soldoiers furent ainsi comme confus et enchantés et enbausmés de la *vertu* de Salhadin quant il lui virent tuer leur roi *en la présence de tant de peuple*. Et il perdirent tout vouloir de luy malfaire quant ilz le virent tenir et retirer du corps de leur roy son cousteau degoutant de sang, *laquelle proesse donna amour et paix* a Salhadin de ses plus cruelz adversaires. »

Les deux termes de « proece » et de « vertu », qui se renforcent mutuellement orientent explicitement le point de vue.

— Quant *aux suites du meurtre*, rapidement expédiées chez Ernoul, elles sont longuement développées dans le *Saladin*, à l'avantage de son héros.

Ernoul se contente d'évoquer le massacre qui suivit : « Et li siergant que Salehadins avoit avec lui menet, tret cascuns son coutiel et fierent de ça et de la si ocient chevaliers et sergans quanque il en i avoit... »

Dans le *Saladin*, la formule utilisée le présente comme du bon travail : « *Et firent sy bien la bessongne* lez chevaliers qui estoient armés secretement, que le roy et tous ceux que Salhadin vault faire morir furent occis. »

Mais surtout s'y ajoute l'allégeance spontanée et immédiate des princes épargnés : « Et mesmement firent lez princez reverence a Salhadin dez icelle heure. Et luy rendirent le palaix. »

— La sortie de Saladin après le massacre n'est que la fuite d'un criminel fourbe, chez Ernoul ; elle est triomphe dans le *Saladin*. En effet, l'anecdote du cheval prédestiné est présentée de façon très différente dans chaque version.

Chez Ernoul, l'imposture est évidente : les destriers attendaient Ali ; Saladin, dont on sait qu'il a prémédité son coup, les enfourche « monta sour les cevaus » et « aloit criant par la cité qu'il estoit Aly qui venus estoit a ceval ». Ce nom d'Ali, qui n'est pas sans résonances¹⁹, suggérerait même le sacrilège. En tout cas, en aucune façon la relation de cet agissement n'est à l'honneur de Saladin.

19 — Ali, prénom répandu chez les Musulmans, est d'abord celui du gendre du Prophète qui est vénéré par les shi'ites comme un saint, auteur de nombreux miracles ; or l'Egypte était alors sous obédience shi'ite.

Dans le roman quelques variantes et additions transfigurent l'anecdote et en modifient radicalement la portée. D'abord, la découverte du destrier — merveilleux — (il n'y en a plus qu'un)²⁰ se fait seulement au moment de quitter le palais. Il n'est pas question de destinataire, le nom sacré d'Ali n'est pas mentionné, mais : Saladin « trouva un merveilleux destrier sur lequel nul n'avoit onques osé monter ; et avoit esté sorti que celui qui sus saroit monter seroit une fois roy du Cahaire et de Babilonne et renommé entre lez Sarrasins. Et sy tost que Salhadin le vey, il monta sus ». Quant au destrier, il manifeste son accord : « Et luy fist le cheval si grant chiere que merveillez, car il se prist a hunir, dressier lez oreilles et houer dez piés ». Et pour finir : « ceux du Cahaire l'onnouerent et s'escrierent haultement qu'il estoit leur roy, disans : Sirez, bien soiez tu venu, et loé soit Mahon de ceste journee en laquelle est acomplie la prophecie dez sortisseurs qui pieça avoient dit *de toy* comme il est aujourd'uy advenu. »

Il est clair qu'il n'y a plus ici trace d'imposture : Saladin, bien au contraire, est celui que le cheval attendait, le prédestiné révélé par la prophétie ; cette « merveille » est la consécration du pouvoir qu'il vient de s'arroger, l'annonce de son futur règne.

La dernière séquence de l'épisode est consacrée à l'appropriation puis à la répartition du trésor de l'Amulaine pour amadouer et se soumettre ses anciens sujets. Elle est sobrement traitée dans la chronique.

Dans le *Saladin* cette séquence donne lieu à une addition romanesque et fournit prétexte à une valorisation supplémentaire de son héros.

Elle se déroule en deux temps : l'accès à une chambrette « tant riches que merveillez » puis à la salle du Trésor de la Mulaine. Dans les deux cas ce sont les princes du Caire eux-mêmes qui conduisent Saladin aux trésors du palais « comme se ce fust leur seigneur ». Il s'agit d'abord de lui remettre un « peron d'émeraude » qu'il s'engage aussitôt à faire débiter en morceaux pour le distribuer à ceux qui l'entourent. « Il ne voutl rete-nir a son singulier profit si precieuse chose » nous dit l'auteur. En

20 — C'est cette différence avec Ernoul qui fait dire à S. Duparc-Quioc que le romancier suit ici une autre tradition (voir *supra*, note 9).

effet, après son couronnement, « il fist desrompre le noble et precieux perron d'éméraudez dont il donna a cuy chascun de ses genz selon sa porcion et si largement que tous le loent de son large cuer et francise ».

Je n'ai pas trouvé à ce jour l'origine de cette addition qui ne figure dans aucune autre version, mais sa portée est évidente: elle inaugure le thème aux multiples variations de la générosité magnifique du sultan qui sera par la suite largement illustrée dans le roman.

Faut-il pourtant voir une simple coïncidence dans la mention, entre autres splendeurs, d'une grande émeraude, large d'une main, qui figure dans l'inventaire du Trésor du calife al-Adid tel que l'établit l'historien Ibn al-Athir²¹, ou la source même, avec l'exagération propre au genre, de ce « perron » dont, nous dit le roman, proviennent toutes les émeraudes du monde ?

On conduit enfin Saladin dans la salle des Trésors et cet héritage donne lieu à de nouvelles libéralités : « Salhadin en fu moult joyeux, non pour convoitise qu'il eüst de retenir iceux pour sa part mais pour aydier ses subgetz ausquelz il distribua tout, dont il fu repris de ceux qui l'avaient par avant gouverné. Mais il respondi a ceux qui le blasmoit de sa largesse que tant comme ses genz eussent de quoy vivre il ne pouvoit avoir deffaulte »²².

Ainsi, ce récit qui, à l'origine avait été conçu pour dénoncer l'imposture par laquelle Saladin s'était emparé du pouvoir devient, par le savoir-faire du romancier, le garant de sa légitimité, la preuve de sa grandeur.

Cette comparaison entre deux adaptations différentes d'un même motif, le meurtre de la Mulaine du Caire par Saladin, conduit aux remarques suivantes :

Entre la chronique et la mise en prose d'un poème disparu du troisième cycle de la croisade dont Saladin est le héros il y a eu détournement de la fonction de ce motif et les différences que

21 — Ibn al Athir (1160-1234), un des biographes de Saladin, figure parmi les plus grands historiens de l'Islam. Il est cité par N. Elisséef, *op. cit.*, p. 666.

22 — Guillaume de Tyr, *op. cit.*, livre XX, ch. X, ne dit pas autre chose : « Quant li califes fu ainsi morz, Salehadins prist tout son avoir et trestout le desparti a ses chevaliers a si grant largesce qu'il ne demora gueres que il ne li remest nule rien de toutes ces granz richeces ; ainçois emprunta par dessus tant por doner largement que il fu trop endetez. »

l'on a soulignées tiennent à la différence de point de vue et à la différence de genre.

A l'origine, conçu dans une perspective de dénigrement, il a été inséré dans la *Chronique d'Ernoul*, tel quel, sans souci d'unité de ton. Ce n'est pas l'objectif de cette minutieuse relation au jour le jour des événements en Terre Sainte.

Le roman *Saladin* qui reflète l'évolution de l'opinion à l'égard du sultan dont la renommée finit par égaler celle de Richard, permettant la naissance d'une geste dont il est le héros courtois et chevaleresque, devait en fabriquer une image homogène, sans fausse note. L'utilisation du motif, riche sur le plan narratif, mais contraire à l'esprit du genre — épico-romanesque — ne pouvait se faire qu'au prix d'une manipulation. Mais c'est aussi ce qui révèle le poète : la capacité, au moyen d'une recreation, d'intégrer un motif initialement malveillant dans une trame entièrement laudative.

Du chroniqueur au romancier il y a eu un véritable travail d'adaptation. Le premier juxtapose, dans un relatif souci d'objectivité, des sources diverses — bienveillantes et malveillantes — le second les subordonne à un point de vue subjectif uniformément laudatif, qui consacre en la personne de Saladin, un modèle de courtoisie et de chevalerie, et fait ainsi œuvre littéraire.

Yvette GUILCHER